

Aussitôt que le Comité aura décidé quelque chose, je vous en informerai.

Tout à vous

A. G.-Lajoie.

P. S. Je fais bien ce que je peux ; j'ai traduit votre requête en anglais pour qu'elle fût comprise des membres anglais. Mais il existe malheureusement parmi nos hommes politiques une indifférence vraiment décourageante pour tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pays.

Si vous aviez le temps, je vous conseillerais d'écrire une lettre privée à l'honorable Sir N.-F. Belleau, qui a été nommé président du Comité ; quand même elle serait toute courte, cela pourrait avoir un bon effet.—J'aurais aimé à le voir moi-même à votre sujet ; mais les ministres sont sur un volcan dans ce moment-ci. Ils s'attendent à être renversés ce soir ou demain, et personne ne peut les aborder.

A. G.-L.

Par ces lignes de l'auteur d'*Un Canadien errant*, on voit quels peuvent être les dessous d'une affaire aussi minime que l'octroi de quelques centaines de piastres en faveur de la publication d'un ouvrage scientifique. Que doit-il donc se passer, quand il s'agit d'obtenir le vote de plus ou moins de millions pour quelque entreprise du plus grand intérêt public ! Sans doute le récit complet des démarches, des promesses, des menaces et même des intrigues mises en jeu dans une telle circonstance, ne nécessiterait pas un moindre talent que ne ferait la narration de la guerre de Cent Ans.

Donc, le 19 mai 1862, le ministère Cartier-McDonald était sur un volcan. Et de fait, deux jours après, ce ministère dut se démettre de ses fonctions.—Et le comité de la Bibliothèque qui n'avait pas encore pris de décision concernant le secours pécuniaire demandé pour la *Flore canadienne* ! On comprend bien que ce changement d'administration dut, comme je l'ai dit plus haut, remplir d'inquiétude le botaniste de Saint-Joachim. Et même l'abbé Provancher pensa bien que c'en était fini du secours sur lequel il avait compté pour la publication de son ouvrage.